



La nouvelle orthographe
et l'enseignement

Tout ce que vous devez savoir



Brochure d'information à l'intention des enseignants
et des futurs enseignants – 2012

Une publication du
RENOUVO www.renouvo.org

Au cours des siècles, la langue française et son orthographe n'ont cessé d'évoluer...

Depuis des siècles, la langue française a évolué, et son orthographe aussi. Par exemple, de nouveaux mots et ses sens nouveaux sont apparus, d'autres ont disparu...

Ainsi, ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle qu'est apparu le mot *calculatrice*. *Gélule*, formé à partir de *gél(atine)* sur le modèle du mot (*caps*)*ule*, est entré dans les dictionnaires au début du XX^e siècle. Des mots comme *biodégradable* ou *hypermarché* (sans trait d'union) existent depuis les années 1960. *Portable* ne peut désigner un ordinateur ou un téléphone que depuis quelques décennies. À l'inverse, *bicycliste* (« personne qui fait de la bicyclette ») ou *pédard* (« cycliste maladroit »), mots que l'on trouvait dans les dictionnaires dans les années 1900, ne sont plus employés aujourd'hui.

De même, l'orthographe, que l'on peut considérer comme le « vêtement » de la langue, a connu différentes réformes. Depuis la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie française, en 1694, l'orthographe n'a cessé de se modifier.

*Une Grenouille vid un Bœuf,
Qui luy sembla de belle taille.
Elle qui n'estoit pas grosse en
tout comme un œuf [...]*

Édition originale des **Fables de
La Fontaine** (XVII^e siècle)

*Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'étoit pas grosse en
tout comme un œuf [...]*

Édition des *Fables* de
La Fontaine de 1802

*Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en
tout comme un œuf [...]*

Orthographe d'**aujourd'hui**

L'évolution de l'orthographe n'est donc pas nouvelle – au contraire : c'est une caractéristique des langues vivantes.

Bien entendu, cette évolution se fait (presque) toujours de manière plutôt lente : il faut souvent plusieurs décennies pour que telle nouvelle graphie ait totalement remplacé l'ancienne.

... et aujourd'hui, l'orthographe du français connaît une nouvelle évolution.

L'Académie française et d'autres instances francophones compétentes (Belgique, Québec...) ont approuvé des rectifications de l'orthographe française qui, plus encore que par le passé, se veulent modérées.

La « nouvelle » orthographe est recommandée, sans être imposée ; l'ancienne reste admise (et ce, pour une période indéterminée : il n'est pas question de brusquer l'usage).

Par exemple, il est désormais recommandé d'écrire :

- **évènement** (plutôt que *événement*), sur le modèle de *avènement* ;
- **boursouffler** (plutôt que *boursoufler*) comme *souffler* ;
- **connaitre** (plutôt que *connaître*) sans accent inutile ;
- **entretemps** (plutôt que *entre-temps*) en un seul mot.

Dans tous les cas, pour la correction, les deux formes doivent maintenant être acceptées en toutes circonstances.

Vous trouverez un résumé des nouvelles règles en dernière page.

Pour en savoir plus, consultez le site d'information www.orthographe-recommandee.info.

Quelles conséquences pour l'enseignement ?

Dans tous les cas, tant l'ancienne que la nouvelle orthographe doivent être acceptées, puisqu'elles coexistent, et ce, pour une période encore indéterminée. « Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive. » (Déclaration dans le *Dictionnaire* de l'Académie française, 9^e édition, en cours de publication.)

En France, le *Bulletin officiel* du ministère de l'Éducation nationale précise depuis 2008 :

L'orthographe révisée est la référence.¹

Pour l'enseignement de la langue française, le professeur tient compte des rectifications orthographiques proposées par le Rapport du Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l'Académie française.²

En Suisse et en Belgique, diverses circulaires rappellent également que les deux orthographe doivent être acceptées et que la nouvelle orthographe est recommandée.

Au Québec, l'Office québécois de la langue française estime que « ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives ». Dans la pratique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec tient compte de la nouvelle orthographe dans la correction des examens depuis 2009.

Dès lors, il convient que tous les enseignants connaissent et, si possible, appliquent la nouvelle orthographe.

¹ *Bulletin officiel* du ministère de l'Éducation nationale, hors série n° 3, hors série, 19 juin 2008.

² *Bulletin officiel* du ministère de l'Éducation nationale, numéro 6 spécial, 28 août 2008.

Vos ouvrages de référence sont-ils à jour ?

Les ouvrages de référence sont mis à jour, parfois progressivement, pour tenir compte de la nouvelle orthographe.

- **Les dictionnaires, les grammaires, les manuels scolaires**

Leur mise à jour représente un travail important pour les éditeurs. Certains ont déjà été totalement mis à jour, alors que d'autres ne le sont pour l'instant que partiellement.

Dans toute la mesure du possible, privilégiez donc les éditions les plus à jour.

Le Petit Larousse illustré (édition 2012) ISBN 9782035840905	à jour à 100 %
Dictionnaire Hachette (édition 2012) ISBN 978-2012814714	à jour à 100 %
Dictionnaire Hachette Collège ISBN 9782012814790	à jour à 100 %
Larousse Junior ISBN 9782035862730	à jour à 100 %
Le correcteur d'orthographe (éd. Hachette) ISBN 9782012814929	à jour à 100 %
Le Bon Usage (Grevisse-Goosse) ISBN 9782801116425	à jour à 100 %
Le Petit Robert (édition 2012)	à jour à 61 %

Liste non exhaustive fournie à titre indicatif.

- **Les correcteurs informatiques**

Tous les vérificateurs informatiques les plus courants sont totalement à jour : aussi bien les correcteurs intégrés à des programmes

de traitement de texte que les correcteurs « avancés » (qui s’acquièrent séparément et proposent une correction plus en profondeur).

Toutefois, selon les versions des logiciels que vous utilisez, des mises à jour sont peut-être nécessaires. Pour en savoir plus, consultez la page www.orthographe-recommandee.info/label.

Correcteur de Word (Microsoft)	Intégré par défaut dans Office 2010 et ultérieur. – Mise à jour disponible gratuitement pour Office 2003.	à jour à 100 %
Correcteur de OpenOffice.org	Le correcteur se télécharge séparément du logiciel. Pour en savoir plus : www.orthographe-recommandee.info/label	à jour à 100 %
Logiciel d’aide à la rédaction et correcteur Antidote (Druide)	L’édition Antidote HD (version actuelle) est à jour. Pour les anciennes versions, des mises à niveau sont vendues par l’éditeur.	à jour à 100 %

Pour en savoir plus

Vous trouverez une présentation plus détaillée de la nouvelle orthographe sur le site d’information www.orthographe-recommandee.info, où vous pourrez également télécharger un miniguide présentant les changements.

Pour des informations plus approfondies, vous pouvez aussi vous reporter aux publications suivantes :

- *Vadémécum de l’orthographe recommandée* : cette brochure, publiée par le Réseau pour la nouvelle orthographe du français, offre une liste exhaustive des mots rectifiés (40 pages, 4 €, ISBN : 978-2-9808720-1-3) ;
- *Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe*, guide pratique de C. Contant et R. Muller, qui présente toutes les nouveautés de manière détaillée et pédagogique, et propose des exercices, tous corrigés et expliqués (éditions De Champlain, 19,90 €, ISBN : 9782980872044).

Pour en savoir encore plus et pour recevoir des messages d'information périodiques, vous pouvez vous abonner gratuitement à la liste de diffusion « Orthographe en direct ». Écrivez à orthographe-en-direct@romain-muller.net en mettant en objet le mot « Abonnement ».

Ce document, produit par le RENOUVU,
est reproductible sans restrictions.

Le Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOUVU) est une fédération d'associations sans but lucratif qui œuvrent pour diffuser l'information sur la nouvelle orthographe dans toute la francophonie :

- l'**AIROÉ** (Association pour l'information et la recherche sur les orthographe et les systèmes d'écriture) – 14, rue Louis-Grobet – 13001 Marseille – France – airoe@renouvo.org ;
- l'**ANO** (Association pour la nouvelle orthographe) – Boite postale 106 – 1680 Romont – Suisse – ano@renouvo.org ;
- l'**APARO** (Association pour l'application des recommandations orthographiques) – 29, rue du Serpentin – 1050 Bruxelles – Belgique – aparo@renouvo.org ;
- la **CARO** (Coalition pour l'application des rectifications orthographiques) – 7, rue Pilippe-Cicéron, BP 1007 – Tabarre 27 – Haïti – caro@renouvo.org ;
- le **QQMN** (Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français) – 6987, rue De La Roche – Montréal (Québec) H2S 2E6 – qqmnf@renouvo.org.

Vous pouvez entrer en contact avec l'association de votre région pour obtenir des informations supplémentaires, et y adhérer.

Dans certaines régions, des formations sur la nouvelle orthographe sont proposées. Pour vous renseigner à leur propos (disponibilité, tarif...) ou pour toute question, n'hésitez pas à écrire à contact@renouvo.org.

La nouvelle orthographe en bref

Ce résumé est extrait du site www.orthographe-recommandee.info

Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.

Ex. : vingt-et-un, deux-cents, trente-et-unième

Dans les noms composés du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel seulement et toujours lorsque le mot est au pluriel. Ex. : un compte-goutte, des compte-gouttes ; un après-midi, des après-midis

On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe), et au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*.

Ex. : évènement, règlementaire, je cèderai, ils règleraient

L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et dans cinq cas d'ambiguïté. Ex. : cout ; entraîner, nous entraînons ; paraître, il paraît

Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*).

Ex. : j'amoncèle, amoncèlement, tu époussèteras

Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français. Ex. : des matchs, des miss, révoquer

La soudure s'impose dans un certain nombre de mots, en particulier dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-*, dans les mots composés de *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-*, dans les mots composés avec des éléments « savants » et dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère. Ex. : contrappel, entretemps, extraterrestre, tictac, weekend, portemonnaie

Les mots anciennement en *-olle* et les verbes anciennement en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés du verbe ont aussi une consonne simple. Font exception à cette règle *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter*, de *botte*).

Ex. : corole ; frisoter, frisotis

Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *-güe-* et *-güi-*, et est ajouté dans quelques mots. Ex. : aigüe, ambigüe ; ambigüité ; argüer

Enfin, certaines anomalies sont supprimées.

Ex. : asséner, assoir, charriot, joailler, relai.